

RÉSULTATS DU SONDAGE LANCÉ À TRAVERS LA PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE SUR LE TÉLÉTRAVAIL »

Posted on septembre 14, 2022



27638 interactions
1326 participations

Résultats du sondage lancé à travers la plateforme de participation citoyenne sur le télétravail

Dans le cadre de l'élaboration de son focus du rapport annuel au titre de l'année 2021 consacré cette année au thème du télétravail, le CESE a sollicité, du 8 au 29 avril 2022, la contribution des citoyen(e)s à travers sa plateforme « Ouchariko ». Le nombre de personnes qui ont interagi avec le sujet est de 27638 dont 1326 participants au sondage.



Les résultats de la consultation font ressortir globalement la perception des participants par rapport à la pratique du télétravail au Maroc, les avantages et inconvénients du télétravail ainsi que les perspectives d'instauration de ce mode de travail au Maroc.

Par rapport à la perception des participants vis-à-vis du télétravail, les résultats du sondage laissent indiquer que près de 64% des répondants le considèrent comme un mode de travail à part entière, tandis que 24% le perçoivent comme une option temporaire à appliquer en cas de force majeure. Environ 12% du total des répondants affirment que le télétravail est une manière de rester à la maison.

En ce qui concerne la pratique du télétravail, 74% des participants au sondage estiment avoir déjà expérimenté le télétravail. Parmi ces personnes, presque 14% affirment l'avoir pratiqué avant le Covid, et plus de 71% durant le confinement contre 15% l'ayant expérimenté après la crise Covid.

Quant aux avantages du télétravail, 81,6% des participants le considèrent comme une opportunité pour l'économie de temps et d'argent sur les transports. Par ailleurs, plus de la moitié des répondants ont estimé que le télétravail leur a permis de réduire leurs niveaux de stress, d'avoir plus d'autonomie dans la gestion des tâches ainsi qu'une meilleure concentration.

Parallèlement, selon les répondants au sondage, les horaires de travail non délimités sont considérés à hauteur 61% comme inconvénients du

télétravail, suivis par l'absence d'une séparation entre vie professionnelle et vie privée à hauteur de 50%. D'autres inconvénients ont été également relevés par les participants au sondage, à savoir les difficultés d'encadrement et d'orientation (26,5%) ainsi que le sentiment d'isolement par rapport à l'environnement du travail (26,2%).

S'agissant des équipements nécessaires pour effectuer télétravail, 64% des répondants estiment avoir eu besoin d'investir dans du matériel pour pouvoir télétravailler. Parmi ces personnes, 81% considèrent la connexion internet comme investissements faits en relation avec le télétravail. L'aménagement d'un espace de travail et l'achat de matériel informatique adapté sont également considérés comme dépenses par les répondants, à hauteur de 66% et 55% respectivement.

En termes de perspectives, la majorité des répondants au sondage (89%) pensent que le télétravail s'imposera comme une nouvelle tendance au Maroc. Parmi ces personnes, 64,4% affirment que le télétravail devrait être pratiqué en alternance avec le travail en présentiel. En revanche, 35,6% des personnes ayant répondu au sondage pensent qu'il devrait être exercé à plein temps. Par rapport aux dispositions pour favoriser le développement du télétravail, 77,1% des répondants ont opté pour la mise en place d'un cadre réglementaire adapté et 64,2% pour l'investissement financier de l'employeur dans les charges liées au télétravail. D'autres dispositions ont été considérées par les participants, à savoir la formation aux outils techniques et digitaux indispensables (61,7%) et la mise en place d'une couverture/assurance des accidents de travail et des maladies professionnels liés à ce mode de travail (60%).

En guise de conclusion, il ressort que 64% des répondants considèrent le télétravail comme un mode de travail à part entière, tandis que 24% le perçoivent comme une option temporaire à appliquer en cas de force majeure. Par rapport à ses avantages, les réponses des participants au sondage ont opté à 81,6% pour l'économie de temps et d'argent sur les transports. Plus de la moitié des répondants ont estimé, en plus, que le télétravail a permis de réduire leur niveau de stress, d'avoir plus d'autonomie dans la gestion des tâches ainsi qu'une meilleure concentration. Selon les répondants au sondage, les horaires de travail non délimités sont considérés à hauteur 61% comme inconvénients du télétravail, suivis par l'absence d'une séparation entre vie professionnelle et vie privée à hauteur de 50%. S'agissant des équipements nécessaires pour effectuer le télétravail, 64% des répondants estiment avoir eu besoin d'investir dans du matériel pour pouvoir télétravailler. Parmi ces personnes, 81% considèrent la connexion internet comme investissements faits en relation avec le télétravail. En termes de perspectives, la majorité des répondants au sondage (89%) pensent que le télétravail s'imposera comme une nouvelle tendance au Maroc. Parmi ces personnes, 64,4% affirment que le télétravail devrait être pratiqué en alternance avec le travail en présentiel.

Vous serez peut-être intéressé(e) par:

خلاصات الاستشارة التي تم إطلاقها عبر المنصة الرقمية "أشارك" حول موضوع اقتصاد الرياضة

خلاصات الاستشارة التي تم إطلاقها عبر المنصة الرقمية "أشارك" حول موضوع اقتصاد الرياضة 30% نادرا ما يمارسون أظهرت النتائج المستمدة من الاستبيان أن أزيد...، الرياضة بخصوص علاقة المواطنين والمواطنين بالرياضة

[Read More](#)



نتائج الاستشارة حول موضوع الاقتصاد الدائري

في إطار إعداد رأيه حول الاقتصاد الدائري، أطلق المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، بتاريخ من 3 إلى 14 فبراير 2022،...، استشارة في الموضوع من خلال المنصة الرقمية التشاركية "أشارك". في هذا الصدد

[Read More](#)



نتائج الاستشارة حول موضوع التحرش الجنسي في الجامعات

في إطار إعداد رأيه حول التحرش الجنسي في أماكن التكوين وأماكن العمل، أطلق المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، في الفترة ما بين 27 يناير 2022 و10 فبراير 2022 استبيان في الموضوع

[Read More](#)

Load More